



Conseil économique et social

Distr. générale
18 décembre 2012
Français
Original : anglais

Commission de statistique

Quarante-quatrième session

26 février-1^{er} mars 2013

Point 3 f) de l'ordre du jour provisoire*

**Questions soumises à la Commission pour examen
et décision : statistiques du commerce international**

Statistiques du commerce international

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Le présent rapport, qui fait suite à la demande formulée par la Commission de statistique à sa quarante-troisième session (voir E/2012/24, sect. I.A), s'appuie sur les travaux entrepris par diverses équipes de travail du système statistique mondial sur des sujets comme les statistiques économiques intégrées, l'établissement de liens entre les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises, le commerce et la production mondiale, le commerce en valeur ajoutée, les statistiques sur les entreprises multinationales et les investissements directs étrangers, et a été établi par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies avec le concours des experts des bureaux de statistique nationaux et des organisations internationales. Il décrit les nouveaux besoins en matière de statistiques du commerce international aux fins de l'élaboration de politiques, présente la situation actuelle en ce qui concerne les statistiques officielles du commerce, signale les nouvelles initiatives engagées pour mesurer les chaînes de valeur mondiales et le commerce en valeur ajoutée et pointe le manque de coordination entre les nombreuses équipes de travail s'occupant de ce domaine. Il y est proposé d'établir un cadre général pour la mesure du commerce international et de la mondialisation économique afin de renforcer la cohérence des méthodes de travail, de la collecte et de la diffusion des données, et de mettre en place un dispositif de coordination correspondant. La Commission souhaitera peut-être exprimer son opinion sur cette proposition, qui figure dans la dernière partie du rapport.

* E/CN.3/2013/1.



I. Introduction

1. À sa quarante-troisième session en 2012, la Commission de statistique a demandé qu'une discussion s'ouvre sur les orientations futures en matière de statistiques du commerce international. Cette demande faisait suite aux débats qui avaient eu lieu durant le déjeuner-séminaire consacré par la Commission aux enjeux et défis des statistiques officielles du commerce. Si l'on observe une intégration progressive des nouvelles demandes de données dans le secteur des statistiques officielles, il est nécessaire, devant l'évolution rapide des modèles économiques mondiaux et la fragmentation géographique du processus de production, d'accélérer les mesures qui permettront de produire des données plus pertinentes.

2. Un Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur a été organisé du 2 au 4 février 2011 pour réfléchir ouvertement à la question de savoir si nous disposons de bons chiffres pour mesurer le commerce extérieur¹. Des statisticiens, mais aussi des dirigeants politiques, des économistes et des chercheurs, ont participé au Forum, ainsi que de nombreux hauts fonctionnaires qui ont insisté sur l'importance de cette question. Tous ont déploré que les statistiques actuelles du commerce international soient insuffisantes pour éclairer les questions de politique relatives au commerce international. Il faut améliorer la quantité et la qualité des statistiques sur le commerce des services. Il est nécessaire d'établir un lien entre les statistiques du commerce et les autres statistiques économiques et sociales afin de mieux comprendre la place du commerce dans les processus de production mondiaux. Il faut disposer de davantage d'informations sur les sociétés de commerce et la manière dont leur direction est organisée d'un point de vue juridique, financier, économique et géographique. À l'issue du Forum, une déclaration² a été adoptée, qui énonce trois lignes d'action : a) améliorer la pertinence des statistiques du commerce en établissant des liens entre ces statistiques avec les statistiques économiques, sociales, environnementales et financières; b) améliorer la coopération entre les institutions nationales participant à la collecte et à la diffusion des statistiques du commerce international; et c) améliorer les classifications utilisées pour les statistiques du commerce.

3. Depuis la tenue du Forum, ces questions font l'objet d'une attention soutenue, un accent plus particulier étant mis sur la nécessité de rassembler de meilleures informations sur les chaînes de valeur mondiales pour pouvoir mesurer la fragmentation de la production et le commerce en valeur ajoutée. Ainsi, le 14 juin 2012, Shang-Jin Wei, professeur de finances et d'économie à l'Université Columbia a présenté à la United States-China Economics and Security Review Commission un exposé sur l'évolution des relations sino-américaines sur les plans du commerce et de l'investissement. Selon lui, les statistiques officielles du commerce ne sont pas suffisantes pour évaluer l'avantage comparatif réel d'un pays, ses balances commerciales bilatérales et leurs conséquences pour les politiques commerciales, et il faudrait utiliser des données qui permettent d'estimer le commerce en valeur ajoutée. Il a fait valoir, surtout, que les statistiques officielles du commerce ne rendaient pas compte du contenu en importations des exportations. Par conséquent, on ne devrait pas, pour les négociations bilatérales sur les produits entre la Chine et

¹ Le Forum mondial a été organisé par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED au siège de l'Organisation mondiale du commerce à Genève.

² Voir http://unstats.un.org/unsd/trade/s_geneva2011/outcome.htm.

les États-Unis, s'appuyer seulement sur les statistiques officielles du commerce, car les biens entrant dans la composition de ces produits (et leur valeur ajoutée) proviennent pour une grande part d'un ou plusieurs autres pays³. Des rapports traitant du même sujet et contenant les mêmes conclusions ont été publiés par la United States International Trade Commission, entre autres.

4. Le 19 septembre 2012, à Beijing, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), l'Organisation mondiale du commerce et la CNUCED ont organisé, en coopération avec le Ministère chinois du commerce, une réunion de haut niveau sur les chaînes de valeur mondiales et leur incidence en matière de politique sur le commerce, l'investissement, les statistiques et les pays en développement. À la réunion, le Secrétaire général de l'OCDE, Angel Gurría, a expliqué que la fragmentation croissante de la production à l'échelle internationale remet en cause notre façon de voir et d'envisager le commerce extérieur et l'investissement. Selon M. Gurría, il faut mesurer le montant et la source de la valeur ajoutée, et créer un nouveau système d'information statistique susceptible de faire apparaître les liens mondiaux. Il a ajouté que l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce avaient lancé une grande initiative sur cette question et que les deux organisations présenteraient un ensemble de données avec des estimations du commerce en valeur ajoutée à la fin de 2012.

5. À la même réunion, le Directeur général de l'Organisation mondiale du commerce, Pascal Lamy, a déclaré :

« Le coefficient d'importation élevé de la production destinée à l'exportation a entraîné un niveau sans précédent d'interdépendance entre les pays associés aux chaînes d'approvisionnement. Il ne s'agit plus seulement des exportations. Les importations sont essentielles pour les exportations. Il ne s'agit plus d'"eux". Il s'agit de "nous". Afin de comprendre la véritable nature des relations commerciales, il faut savoir quelle est la contribution de chaque pays d'une chaîne de valeur mondiale à la valeur d'un produit fini. Il faut aussi connaître les liens entre cette contribution et celle d'autres fournisseurs dans d'autres pays qui se situent en amont et en aval. Pour s'assurer que l'ouverture des échanges est globalement génératrice d'emplois, il faut savoir combien de nouveaux emplois sont imputables à cette création de valeur ajoutée. »⁴

Selon M. Lamy, la seule façon d'y parvenir est de mesurer le commerce en termes de valeur ajoutée. Le 1^{er} octobre 2012, au Brookings Dialogue à Washington, il a expliqué que les progrès accomplis dans les domaines de la technologie et des transports avaient permis de réduire les dépenses ainsi que l'incertitude liées à la distance, entraîné le développement rapide des chaînes de valeur mondiales et transformé le commerce au cours de la dernière décennie⁵. Aujourd'hui, la part des pays en développement dans le commerce est de 50 % environ alors qu'elle n'était que d'un tiers environ en 2008. Ce qui est plus important encore c'est que la nature du commerce a aussi changé. Aujourd'hui, près de 60 %, en volume, des marchandises entrant dans le commerce mondial sont des composants. En Asie, ce

³ Pour l'exposé, voir http://www4.gsb.columbia.edu/filemgr?&file_id=7311138. On trouvera des rapports similaires publiés par la United States International Trade Commission à l'adresse suivante : http://www.usitc.gov/journals/Added_Trade-Balance_final_7_12.pdf. et <http://go.worldbank.org/R156ABXQQ0>.

⁴ Discours publié à l'adresse suivante : http://wto.org/french/news_f/sppl_f/sppl245_f.htm.

⁵ Voir http://wto.org/french/news_f/sppl_F/sppl250_f.htm.

chiffre est plus près des deux tiers. La teneur des exportations moyennes en éléments importés est de 40 %, alors qu'elle était de 20 % il y a 20 ans. Le pays où le produit fini est assemblé n'apporte probablement qu'une toute petite contribution à la valeur finale du produit.

6. La question des limites des statistiques officielles du commerce occupe depuis plusieurs années les milieux statistiques, mais l'exposé de M. Wei et les déclarations des dirigeants de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce ont ceci de différent qu'ils portent ce problème à l'attention des responsables politiques, lesquels sont les mieux à même de faire changer (unilatéralement) les méthodes utilisées dans leur pays pour produire des statistiques du commerce extérieur. Pour garantir la production de statistiques du commerce fiables et comparables sur le plan international à l'avenir, une réponse rapide et exhaustive doit être apportée par le système statistique mondial par l'intermédiaire de la Commission de statistique.

7. Face à ces appels à la production de données plus complètes permettant de mesurer le commerce international, le présent rapport examine les questions de politique et la nécessité de répondre aux besoins en matière de politiques (sect. II). La section III présente plusieurs objectifs à plus long terme proposés par les institutions internationales pour les statistiques du commerce international et l'étude de faisabilité correspondante menée par l'Institut de statistique australien. Les sections IV à VI retracent les changements intervenus dans les domaines classiques des statistiques du commerce international de marchandises et des statistiques du commerce international des services ainsi que dans les classifications internationales correspondantes. Les sections VII et VIII décrivent les nouveaux besoins en matière de statistiques, notamment pour ce qui est de l'établissement de liens entre les statistiques du commerce et les autres statistiques économiques et de la mesure du commerce en valeur ajoutée. L'objet du présent rapport est de démontrer que les statistiques du commerce international de marchandises, les statistiques du commerce international des services et les statistiques du commerce des filiales étrangères, des investissements directs étrangers et de la balance des paiements doivent être mieux intégrées pour permettre de répondre à d'importantes questions de politique concernant le commerce international, la mondialisation économique, et l'interdépendance des pays.

II. Questions de politique

8. La cinquième édition de l'*Internationalisation Monitor*⁶, publiée le 5 décembre 2012 par le bureau de statistique des Pays-Bas, décrit les derniers changements intervenus en ce qui concerne le commerce international des biens et des services, les investissements directs étrangers, les entreprises multinationales, et le trafic et les transports. Quatre chapitres sont consacrés à une analyse approfondie de la dynamique des entreprises et du rôle de l'internationalisation (croissante). Cette publication traite aussi de questions de politique correspondantes, comme les effets de la mondialisation sur la croissance économique, l'innovation, l'emploi et la durabilité, et l'incidence du commerce international sur la création d'emplois compte tenu du pays partenaire commercial ou des types de produits échangés. L'objectif du bureau de statistique des Pays-Bas est non seulement de faire mieux comprendre la structure des industries exportatrices néerlandaises, mais aussi de

⁶ *Internationalisation Monitor 2012* (La Haye, Statistics Netherlands, 2012).

déterminer la place de ces industries dans le commerce international, notamment en essayant d'expliquer pourquoi les Pays-Bas ont moins souffert de la crise financière de 2008-2009 que la plupart des autres pays européens. S'il est possible de répondre aux premières questions, qui sont plus axées sur le pays, en établissant des liens entre les statistiques du commerce et les statistiques économiques et sociales, il faut, pour pouvoir répondre à la question sur l'incidence de la crise financière, disposer de données sur les chaînes de valeur mondiales et sur l'interdépendance entre le secteur du commerce international et le secteur financier.

9. La question de l'incidence du commerce sur l'emploi revêt une importance capitale pour les gouvernements du monde entier (voir, par exemple, *Policy priorities for international trade and jobs*⁷). Le *Rapport sur le développement dans le monde 2013*⁸ publié par la Banque mondiale a pour titre évocateur « Emplois ». Comme exemple de commerce créateur d'emplois, le rapport décrit la création de zones franches de transformation pour l'exportation à Sri Lanka, qui a été à l'origine de l'essor de l'industrie vestimentaire. Ces enclaves économiques, qui offrent une meilleure infrastructure et un cadre réglementaire plus favorable, ont attiré de larges flux d'investissement directs étrangers et sont devenues la source d'une grande partie des exportations sri-lankaises. Les producteurs locaux de ces zones ont bénéficié de l'effet de regroupement. Plus performante que les concurrents de biens d'autres pays en développement, l'industrie vestimentaire sri-lankaise a réussi à gravir la chaîne de valeur, transformant les usines en centres de conception. Plusieurs études sur l'incidence de la libéralisation des échanges sur les marchés du travail, tentent d'évaluer le « contenu en emplois » des échanges et de déterminer exactement où se créent les emplois et qui bénéficient de la libéralisation des échanges et des investissements.

10. *Incidence des chocs macroéconomiques*. La crise financière de 2008-2009 s'est caractérisée par l'effondrement inattendu et simultané du commerce dans toutes les économies⁹. S'ils avaient disposé de meilleures informations sur la valeur ajoutée par pays dans certaines industries, comme les industries automobile¹⁰ et électronique, les dirigeants auraient pu prévoir les effets éventuels de la propagation de la crise sur les économies interdépendantes. Si la crise financière a ébranlé tous les pays, une catastrophe naturelle comme le tsunami, qui a frappé le Japon en 2011, perturbera surtout les pays liés économiquement au Japon, compte tenu de la place importante occupée par ce pays dans les chaînes de valeur de certaines industries. Un gouvernement qui connaît bien l'interdépendance économique de son pays avec d'autres dans la chaîne de valeur est mieux à même d'analyser les risques auxquels l'économie de son pays est exposée.

⁷ Douglas Lippoldt (dir.) (Paris, OCDE, 2012), publication électronique consultable à l'adresse : <http://www.oecd.org/site/tadicite/policyprioritiesforinternationaltradeandjobs.htm>.

⁸ Washington, 2012. Consultable à l'adresse : <http://go.worldbank.org/TM7GTEB8U0>.

⁹ Voir *Global Value Chains in a Postcrisis World*, Olivier Cattaneo, Gary Gereffi et Cornelia Starite (dir.) (Washington, Banque mondiale, 2010). Consultable à l'adresse : http://www.cggc.duke.edu/pdfs/Gereffi_GVCs_in_the_Postcrisis_Workd_Book.pdf.

¹⁰ Voir Timothy J. Sturgeon et Johannes Van Biesebroeck, « Effects of the crisis on the automotive industry in developing countries: a global value chain perspective » (Washington, juin 2010). Document de politique générale de la Banque mondiale n° 5330.

11. *Stabilité du système financier.* Dans un document de travail récent du Fonds monétaire international (FMI)¹¹, cette même question des chocs macroéconomiques a été examinée sous l'angle financier. Dans le contexte d'une plus grande attention portée à la stabilité du système financier, le Groupe des Vingt (G-20) a demandé au Conseil de la stabilité financière et au FMI de recenser et combler les lacunes de données révélées par la crise mondiale. En réponse à cette demande, le FMI et le Conseil de la stabilité financière, après avoir longuement consulté les utilisateurs et les compilateurs de données, ont formulé une série de recommandations articulées autour de quatre thèmes : accumulation des risques dans le secteur financier; liens financiers transfrontaliers; vulnérabilité des économies nationales aux chocs; amélioration de la diffusion des statistiques officielles. Fait probablement plus important encore, une vision à long terme fondée sur ces recommandations est en cours d'élaboration. À terme, l'idée est d'inclure dans les comptes sectoriels des données sur les opérations financières qui mettent en évidence les relations « de qui à qui », autrement dit des données sur qui détient les instruments financiers de qui dans l'économie nationale et par rapport au reste du monde. L'objectif infime, est d'obtenir des données mettant en évidence les relations « de qui à qui » nationales et transfrontières.

12. Compte tenu de la cohérence des définitions et des concepts utilisés dans les comptes sectoriels et les enquêtes transfrontalières, ces données permettraient de comprendre la relation entre le système financier international et la sphère réelle de l'économie. L'analyste pourrait ainsi arriver à déterminer les risques auxquels est exposé le secteur national du commerce extérieur et ce qui le rend vulnérable aux institutions financières et non financières d'un autre pays.

III. Systèmes d'information commerciale en 2020

13. Comme on a pu le voir au Forum mondial sur les statistiques du commerce, les responsables politiques, les analystes du commerce, les économistes et les chercheurs ont demandé à disposer de données plus exhaustives et intégrées sur le commerce international et la mondialisation afin de mieux comprendre leur incidence sur la croissance, le développement économique, l'emploi et l'interdépendance économique des pays en termes de production, de consommation et d'investissement. Les données sur le commerce international fournies par les statisticiens devraient être à la hauteur de cette demande. L'intégration plus étroite des statistiques du commerce et des aspects productifs et financiers des comptes nationaux et de la balance de paiements nationale pourrait également renforcer la valeur analytique de ces données qui permettraient d'étudier la dynamique entre le commerce et le développement. Toutefois, pour y arriver, les statisticiens ont besoin des outils, des ressources, des mécanismes institutionnels et de l'appui politique nécessaires.

14. C'est dans ce contexte que la Division de statistique, Eurostat et l'Organisation mondiale du commerce ont élaboré, en 2011, une note de synthèse intitulée « Les systèmes d'information commerciale en 2020¹², qui a été entérinée par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises et l'équipe

¹¹ Voir Robert Heath « Why are the G-20 Data Gaps Initiative and the SDDS Plus relevant for financial stability analysis? » novembre 2012.

¹² Pour plus de précisions, voir http://unstats.un.org/unsd/trade/s_geneva2011/.

spéciale des statistiques du commerce international des services. Cette note présente en détail les mesures à prendre et les objectifs à atteindre pour améliorer les statistiques du commerce international au cours des 10 prochaines années. Plus précisément, il énonce 20 objectifs à atteindre d'ici à 2020. Même s'il ne sont pas officiellement recommandés par la communauté statistique mondiale, ces objectifs ils constituent une orientation possible pour l'établissement des futures statistiques du commerce.

15. Le Bureau de statistique australien a mené une étude¹³ pour savoir s'il serait capable d'atteindre les objectifs susmentionnés. Il s'est concentré sur trois aspects, à savoir soit la structure institutionnelle, la production de données statistiques et la diffusion et l'analyse des données. Du point de vue de la structure institutionnelle, le Bureau de statistique australien, est une institution centralisée et par conséquent bien placée pour assurer tous les travaux à mener sur les statistiques du commerce international. Dans d'autres pays, comme les États-Unis, l'Allemagne, la Chine ou l'Inde, le cadre juridique et la structure institutionnelle peuvent poser des problèmes que le système statistique australien ne connaît pas du fait de son caractère centralisé.

16. Pour ce qui est de la production de données statistiques, le Bureau de statistique australien exécute actuellement un projet visant à réorganiser le registre des entreprises selon la structure de l'enquête sur le commerce international des services. Toutefois, il restera difficile de recenser les entités impliquées dans le commerce international des services car il n'existe aucune source permettant de les identifier. Cette réorganisation devrait en principe être achevée en mars 2013. Le Bureau est relativement bien placé sur le terrain de la mise en relation des sociétés de commerce des biens avec le registre des entreprises, et il en sera de même pour le commerce des services. Il produit un certain nombre de données grâce aux bases de données reliées mais il peut faire bien plus. Il est conscient de la demande d'informations sur les modes de fourniture de services et le commerce des filiales étrangères mais n'a actuellement pas les fonds nécessaires pour recueillir ces informations. Les parties prenantes australiennes manifestent un intérêt bien plus grand pour les filiales nationales à l'étranger que pour les filiales de sociétés étrangères sur le territoire national. Le Bureau ne pense pas que les statistiques sur les filiales étrangères aient besoin d'être établies fréquemment.

17. En ce qui concerne la diffusion de données, le Bureau de statistique australien produit tous les mois une publication unique sur le commerce international des marchandises et des services. Il dispose d'une infrastructure de base qui facilitera la diffusion des statistiques du commerce international selon les caractéristiques des entreprises, mais du travail reste à faire pour pouvoir produire ces informations. Le Bureau estime que certaines caractéristiques des entreprises (l'emplacement géographique, par exemple) nécessitent un travail de réflexion plus poussé. Une analyse coûts-avantages de la production de ces informations est nécessaire. Plus généralement, le Bureau a fait valoir que les ressources, les coûts supportés par l'organisme fournisseur de données, la confidentialité et la difficulté que pose la production actuelle de statistiques macroéconomiques de haute qualité dans une économie mondiale sont d'importants obstacles à la réalisation de ces objectifs.

¹³ L'étude a été présentée à la réunion du Groupe de travail sur les statistiques du commerce des biens et des services de l'OCDE, tenue à Paris en octobre 2012.

IV. Statistiques du commerce international de marchandises

18. À sa quarante et unième session en 2010 [voir E/2012/24, chap. I.B, décision 41/103, par. b)], la Commission de statistique a adopté le manuel intitulé *Statistiques du commerce international des marchandises : concepts et définitions* (IMTS 2010)¹⁴, lequel regroupe les recommandations internationales sur la mesure du commerce des marchandises. Le déplacement physique des marchandises à travers les frontières, qui reste le principe de base des statistiques du commerce international des marchandises, est différent de celui régissant l'enregistrement des transactions internationales de marchandises dans les statistiques du Système de comptabilité nationale et de la balance de paiements, à savoir le changement de propriété des biens échangés entre résidents et non-résidents. Cette différence fait que des totaux différents sont obtenus pour le commerce des marchandises, selon qu'on utilise un système ou l'autre.

19. Les statistiques du commerce international des marchandises ont une utilité propre car elles indiquent les quantités de biens qui entrent ou quittent matériellement le pays. Elles permettent de mesurer le commerce selon les principes gouvernant les statistiques de la balance des paiements et sont nécessaires pour l'estimer en termes de valeur ajoutée. Elles présentent également un intérêt analytique, car les valeurs brutes des échanges indiquent combien les consommateurs, les entreprises et les administrations ont dépensé en biens et services importés. Elles sont de plus nécessaires à tout travail d'analyse nécessitant des flux physiques de marchandises, comme le calcul des bilans alimentaire et énergétique, l'analyse de l'environnement ou l'analyse des politiques en matière de transport. Ces statistiques sur les exportations et les importations sont indispensables pour la planification des infrastructures portuaires, aéroportuaires, ferroviaires et routières.

20. Pour améliorer l'information nécessaire à l'élaboration des politiques, le manuel IMTS 2010 contient des recommandations concernant l'utilisation d'une évaluation de type franco à bord (FOB) en sus d'une évaluation standard de type coût, assurance, fret (CIF) pour la collecte de données sur les importations, l'enregistrement du pays de consignation en plus du pays d'origine et du pays de dernière destination, l'établissement et la diffusion des statistiques du commerce international des marchandises ventilées par mode de transport, et l'enregistrement des informations sur les procédures douanières appliquées aux différents types de transactions, notamment les importations pour perfectionnement actif, les exportations pour perfectionnement passif, ou les exportations pour perfectionnement actif. Pour les analyses des chaînes de valeur mondiales et l'élaboration des tableaux internationaux d'entrées-sorties, ces nouvelles données seront extrêmement utiles.

21. Il serait également indiqué d'appliquer plus rigoureusement la recommandation tendant à ce que le pays d'origine soit considéré comme pays partenaire pour les importations, car cela permettrait de déterminer l'importance relative des pays dans les chaînes de valeur mondiales, le pays d'origine indiquant le pays où s'est effectuée la transformation substantielle des produits intermédiaires ou finis. Les règles d'origine, qui diffèrent d'un pays à l'autre, sont en général fondées sur la modification substantielle du produit même (d'où son classement

¹⁴ Série M, n° 52/Rev.3 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.10.XVII.13).

dans une autre catégorie dans la classification des produits) ou la modification substantielle de la valeur du produit. Dans ce contexte, l'analyse des chaînes de valeur mondiales sera également facilitée si les statistiques du commerce international des marchandises sont classées en termes de consommation intermédiaire, de consommation de capital et de consommation finale selon la Classification par grandes catégories économiques, comme expliqué à la section VI.

22. Par ailleurs, la mise en relation des statistiques traditionnelles du commerce qui reposent sur les informations douanières avec les données du registre des entreprises et celles provenant des enquêtes d'entreprises permettra d'obtenir des informations sur plusieurs nouveaux aspects du commerce sans alourdir le coût pour les fournisseurs de données. L'établissement de liens entre les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises permet, par exemple, d'analyser l'incidence du commerce sur l'emploi, les salaires, la spécialisation industrielle, l'investissement étranger, le développement des services auxiliaires et le développement économique général aux niveaux national et surtout infranational. Il sera également possible de faire ressortir l'hétérogénéité qui caractérise souvent entre les entreprises exportatrices et non exportatrices, ce qui permettra de mieux mesurer la qualité du commerce en termes de valeur ajoutée. On trouvera à la section VII davantage de précisions sur l'établissement de liens entre les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises.

V. Statistiques du commerce international des services

23. À sa quarante et unième session en 2010 (voir E/2010/24, chap. I.B, décision 41/104), la Commission de statistique a également adopté les recommandations formulées dans le *Manuel sur les statistiques du commerce international des services 2010* (MSCIS 2010)¹⁵, lesquelles sont des recommandations actualisées concernant les statistiques de la balance des paiements, les statistiques du commerce des filiales étrangères, les statistiques des investissements directs étrangers, et les modes de fourniture dans le contexte des négociations de l'Accord général sur le commerce des services¹⁶. L'édition 2010 du Manuel combine le commerce de services entre résidents et non-résidents aux statistiques du commerce des filiales étrangères dans le cadre des modes de fourniture de services. Dans le nouveau Manuel, un chapitre distinct (V) est consacré à l'explication des quatre modes de fourniture de services, en particulier le quatrième.

24. Le Manuel recommande une première phase en quatre volets, soit : a) la définition, l'évaluation, la classification et l'enregistrement des échanges commerciaux de services entre résidents et non-résidents conformément à la sixième édition du *Manuel de la balance des paiements*¹⁷; b) la collecte de données plus détaillées sur les catégories de services de la Classification élargie des services de la balance des paiements 2010 qui présentent une importance économique pour le pays ou le territoire considérés; c) la collecte des statistiques sur les investissements directs étrangers par activité économique; d) l'enregistrement des principales

¹⁵ Publication des Nations Unies, numéro de vente F.10.XVII.14.

¹⁶ Voir *Instruments juridiques énonçant les résultats des négociations commerciales du Cycle d'Uruguay, faits à Marrakech le 15 avril 1994* (publication du secrétariat du GATT, numéro de vente : GATT/1994-7).

¹⁷ Washington, FMI, 2009.

variables des statistiques sur les filiales étrangères par activité économique. Pour chacun de ces volets, le Manuel recommande de ventiler les données par pays partenaire. En ce qui concerne les échanges entre résidents et non-résidents, la ventilation des données par pays partenaire doit se faire, à un premier niveau, pour l'ensemble du commerce des services et, à un second niveau, par principale catégorie de services et pour les nouveaux postes économiques importants de la Classification élargie des services de la balance des paiements. Dans le cas des statistiques sur les investissements directs étrangers et des statistiques sur le commerce des filiales étrangères, il s'agit de recueillir des données relatives au pays partenaire aussi bien globalement que par grande catégorie d'activités économiques. La deuxième phase peut être consacrée à d'autres activités recommandées, comme la collecte de données plus détaillées au titre de la Classification élargie des services de la balance des paiements et de davantage de variables concernant les filiales étrangères, l'identification des échanges entre parties affiliées et parties non affiliées, l'imputation des transactions de services aux divers modes de fourniture et la collecte des statistiques sur le nombre de personnes physiques qui relèvent du mode 4 de l'Accord général sur le commerce des services.

A. Services manufacturiers

25. Compte tenu des changements apportés dans la sixième édition du *Manuel sur la balance des paiements*, le changement le plus important apporté aux recommandations du Manuel sur les statistiques du commerce international des services de 2010 est la mention des services de fabrication liés aux intrants appartenant à des tiers. Dans les cas où les entreprises fabriquent les produits sans obtenir la propriété des intrants importés ou des produits transformés exportés, la transaction est dorénavant considérée comme une importation de services par le pays de l'entreprise propriétaire des biens. Ces cas sont également classés dans la rubrique « biens destinés à la transformation » ou « de transformation sous contrat ». La conséquence de ce changement sur le plan statistique est que non seulement certaines transactions seront désormais classées comme services de fabrication liés aux intrants appartenant à des tiers mais également que les transactions de biens correspondantes (enregistrées dans les statistiques du commerce international des marchandises) disparaîtront des statistiques du commerce international des biens établies sur la base de la balance des paiements. Pour appliquer cette nouvelle recommandation, les statisticiens doivent distinguer transactions de biens avec changement de propriété et transactions de biens sans changement de propriété, ce qui risque d'être difficile et nécessite des informations supplémentaires, étant donné que la même entreprise pourrait transformer des biens pour son propre compte ou pour le compte de tiers. Ces pratiques ne sont pas rares dans les industries textile, automobile ou informatique. Les raffineries traitent également le pétrole brut sous contrat. Une autre source de renseignements supplémentaires serait le registre des entreprises, à condition que la propriété des biens et les relations de propriété et de contrôle entre les entreprises concernées y soient consignées. Même ainsi, il sera peut-être nécessaire de recueillir des données supplémentaires sur les contrats de sous-traitance concernant les transactions internationales effectuées par les entreprises sous contrôle étranger.

26. Ce problème de collecte de ces données pourrait en fait donner la possibilité d'obtenir davantage d'informations sur la question du commerce et de la production

mondiale. D'un côté, les entreprises qui transforment des biens sous contrat doivent être recensées et étudiées (pour obtenir le paiement et d'autres informations sur les exportations de services manufacturiers); de l'autre, ces entreprises doivent être reliées aux informations commerciales établies d'après les formalités douanières pour savoir les biens qu'elles ont importés (comme intrants) et ceux qu'elles ont exportés (comme produits) dans le cadre du processus de production. Ces études, conjuguées à la mise en relation avec les microdonnées, permettront de mieux connaître les modes de gestion et de fonctionnement des entreprises intervenant dans la production mondiale et de mieux mesurer le commerce international.

B. Statistiques du commerce des filiales étrangères

27. Les statistiques du commerce des filiales étrangères et les statistiques sur l'investissement direct étranger présentent à l'évidence une très grande utilité pour analyser les interdépendances économiques entre pays. Les statistiques du commerce des filiales étrangères portent sur les entreprises situées dans un pays qui sont détenues majoritairement (à plus de 50 %) par une société établie dans un autre pays. Les entités commerciales qui relèvent de cette catégorie constituent un sous-ensemble des statistiques sur les investissements directs étrangers, mais les statistiques réunies sur les filiales étrangères sont plus larges que celles généralement recueillies sur les investissements directs étrangers. Les données sur le commerce des filiales étrangères sont également utiles pour comprendre les incidences des investissements directs étrangers sur tout un ensemble de variables économiques (production, emploi, valeur ajoutée, échanges) et ne se limitent pas aux opérations et positions d'investissement qui font l'objet des statistiques sur les investissements directs étrangers.

28. Deux méthodes (qui ne sont pas nécessairement mutuellement exclusives) sont en général utilisées pour établir les statistiques sur le commerce des filiales étrangères. La première consiste pour les instituts nationaux de statistique ou les banques centrales à réaliser des enquêtes pour demander directement des renseignements sur les transactions des filiales résidentes d'entreprises étrangères et des filiales étrangères d'entreprises nationales. La seconde, qui ne peut servir que pour les investissements étrangers réalisés dans le pays, consiste à isoler, parmi les données disponibles sur les entreprises résidentes, le sous-ensemble correspondant aux entreprises sous contrôle étranger. Quelle que soit la méthode adoptée, il est probable que des liens existent avec les données disponibles sur les investissements directs étrangers. Pour les enquêtes sur les filiales étrangères, les registres d'entreprises qui servent à recueillir des données sur les investissements directs étrangers sont généralement utilisés pour déterminer les filiales sous contrôle étranger pour lesquelles les variables des statistiques du commerce des filiales étrangères peuvent également être recueillies.

C. Délocalisation de fonctions de l'entreprise

29. Enfin, un autre moyen relativement nouveau de mesurer le commerce international des services consiste à analyser la délocalisation internationale d'activités de l'entreprise, ce qui permet de comprendre comment les entreprises se structurent et organisent leurs activités à l'échelle internationale. Soucieuses de réaliser des gains d'efficacité et de réduire le coût de la main-d'œuvre, les

entreprises délocalisent de plus en plus de fonctions, actuellement réalisées en interne ou externalisées localement, à des sociétés (filiales ou non) implantées à l'étranger. Cette pratique, qui entraîne généralement une délocalisation des emplois à l'étranger, a des répercussions sur l'emploi et l'activité économique des pays concernés. Dans deux études récentes (menées en 2007¹⁸ et 2012), plusieurs pays européens ont tenté de mesurer le phénomène de la délocalisation internationale d'activités de l'entreprise. Un aspect important de ces études tient à la répartition des activités des entreprises en fonctions de base et en fonctions d'appui. Les fonctions de base correspondent à l'activité principale de l'entreprise, tandis que les fonctions d'appui ou activités auxiliaires désignent les activités menées pour permettre ou faciliter la production de biens ou de services. On range parmi les fonctions d'appui les activités telles que la distribution, la commercialisation et les ventes, les technologies de l'information et des télécommunications, l'administration et la gestion ainsi que la recherche-développement. Un sous-groupe technique du Groupe d'experts des classifications économiques et sociales internationales travaille actuellement à l'élaboration d'une classification internationale des fonctions de l'entreprise.

30. En conclusion, les évolutions intervenues dans le domaine des statistiques du commerce international des services permettront de mieux comprendre comment les entreprises organisent leurs activités à l'échelle internationale, en particulier en ce qui concerne la mesure des services de fabrication liés aux intrants appartenant à des tiers, la mesure du commerce des filiales étrangères et des investissements directs étrangers, ainsi que la mesure et l'analyse du transfert à l'étranger de fonctions de l'entreprise.

VI. Classifications à utiliser dans les statistiques du commerce international

31. Comme il est indiqué dans l'introduction du présent rapport, les participants du Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur ont notamment demandé que les classifications relatives aux statistiques du commerce international soient améliorées. Les classifications utilisées pour établir les statistiques sur le commerce international sont : le Système harmonisé (dont la dernière édition est le SH 2012); la quatrième version révisée de la *Classification type pour le commerce international*¹⁹; la deuxième version de la Classification centrale de produits; l'édition 2010 de la Classification élargie des services de la balance des paiements; la quatrième version révisée de la *Classification par grandes catégories économiques*²⁰. Ces classifications sont toutes des classifications de *produits* indiquant le type de biens ou de produits fournis (la classification par grandes catégories économiques précisant également l'utilisation finale du produit). Or, pour

¹⁸ Voir Statistics Denmark, Statistics Finland, Statistics Norway, Statistics Netherlands et Statistics Sweden, *International Sourcing: Moving Business Functions Abroad* (Copenhague, Statistics Denmark, juin 2008). Également disponible à l'adresse suivante : <http://www.cbs.nl/nl-NL/menu/themas/dossiers/globalisering/publicaties/publicaties/archief/2008/2008-international-sourcing-pub.htm>.

¹⁹ Études statistiques, série M, n° 34/Rev. 4 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.06.XVII.10).

²⁰ Documents statistiques, série M, n° 53/Rev. 4 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.03.XVII.8).

établir les statistiques sur le commerce des filiales étrangères ou mettre en relation les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises, il convient également de recueillir des données sur l'activité économique, à l'aide de la quatrième version révisée de la *Classification internationale type, par industrie, de toutes les branches d'activité économique*²¹.

A. Système harmonisé

32. Élaboré par l'Organisation mondiale des douanes, le Système harmonisé est utilisé par les administrations douanières dans le monde entier pour classer les importations et les exportations de marchandises. Cette nomenclature est mise à jour tous les cinq ans, période pendant laquelle il est envisagé de réorganiser les sous-titres auxquels correspond un volume croissant d'échanges internationaux, d'ajouter de nouveaux sous-titres proposés par les groupes d'intérêts ou de supprimer des sous-titres auxquels correspond un faible volume d'échanges internationaux. Publiée en 2012, la dernière édition du Système harmonisé est notamment enrichie de plusieurs nouvelles subdivisions relatives aux produits alimentaires et agricoles et aux produits à contrôler pour raisons environnementales.

B. Classification élargie des services de la balance des paiements et Classification centrale de produits

33. Les classifications actuellement utilisées pour le commerce des services sont l'édition 2010 de la Classification élargie des services de la balance des paiements et la deuxième version de la Classification centrale de produits ou leurs déclinaisons régionales comme la Classification des produits par activités en Europe. La Classification élargie des services de la balance des paiements repose sur les composantes de services de la balance des paiements complétées par des rubriques de services plus détaillées. Ces catégories de services sont décrites dans la sixième édition du Manuel de la balance des paiements et de la position extérieure globale et dans la version 2010 du Manuel des statistiques du commerce international des services. Les catégories de services de la Classification centrale de produits, qui sont plus détaillées que celles de la Classification élargie des services de la balance des paiements, sont décrites dans la deuxième version du manuel correspondant et dans les notes explicatives. Les catégories de la Classification centrale de produits ne correspondent pas directement à celles de la Classification élargie des services de la balance des paiements, mais il existe une table de correspondance qui permet de mettre en relation les catégories des deux classifications. Cette table est consultable dans sa version provisoire sur le site Web de l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services, lequel est hébergé et géré par la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies.

34. Pendant de nombreuses années, le degré de précision des statistiques du commerce international de services était pratiquement équivalent à celui recommandé pour les statistiques du commerce des services dans le compte des transactions courantes de la balance des paiements. Ce constat reste dans une large mesure valable. Néanmoins, les décideurs montrent un intérêt croissant pour une

²¹ Études statistiques, série M, n° 4/Rev. 4 (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.08.XVII.25).

plus grande précision des statistiques sur le commerce des services, comme ils l'ont clairement fait comprendre au Forum mondial sur les statistiques du commerce extérieur. La Classification élargie des services de la balance des paiements a été élaborée pour répondre à ce besoin de précision supplémentaire dans les principales composantes de services de la balance des paiements. L'établissement des statistiques sur le commerce des services au moyen de la Classification élargie des services de la balance des paiements suppose de recueillir des données auprès des entreprises pour une grande part des catégories de services et de les compléter par des enquêtes auprès des ménages ou aux frontières pour les autres catégories comme les voyages. Pour l'établissement de statistiques économiques intégrées, il est recommandé de réaliser auprès des entreprises une enquête portant sur toute une gamme de services (ou de recueillir des données administratives sur les entreprises). Dans ce cas, la Classification centrale de produits peut guider la collecte des données.

C. Classification par grandes catégories économiques

35. L'objectif principal de la Classification par grandes catégories économiques est de donner un cadre d'analyse permettant la comparaison internationale des statistiques du commerce et des statistiques de production relatives aux produits, et en particulier la comparaison de l'utilisation finale de ces produits classés par consommation intermédiaire, consommation finale et formation de capital. Créée au départ pour récapituler les statistiques du commerce international, la Classification par grandes catégories économiques peut également servir pour les statistiques de production et pour les prix. À son premier niveau de classement, cette nomenclature mélange actuellement catégories économiques et types d'utilisation finale, autrement dit on y trouve aussi bien les produits alimentaires, les combustibles et le matériel de transport que les biens d'équipement, les approvisionnements industriels et les biens de consommation. Pour une plus grande clarté d'analyse, il serait préférable de dissocier complètement les catégories économiques et les types d'utilisation finale.

36. Même si le trait distinctif de la Classification par grandes catégories économiques est le classement par utilisation finale, il a été proposé que le premier niveau de la version révisée de la nomenclature corresponde à de grandes catégories économiques. C'est à la lumière de ces catégories que les types d'utilisation finale se comprennent et s'interprètent. Ainsi, la formation de capital est différente pour les secteurs économiques que sont la construction, les transports, les technologies de l'information et des communications, et il importe de voir ces différences lors de la réalisation de comparaisons internationales. De même, les économies diffèrent fortement du point de vue de la consommation intermédiaire dans les secteurs de l'énergie, des transports, des technologies de l'information et des communications ou des biens et services textiles. Sachant que le classement de l'utilisation finale des biens n'est pas précisément le même que celui des services, en particulier dans le cas de la formation de capital, le deuxième niveau de la version révisée de la nomenclature devrait correspondre aux biens et aux services. Enfin, le troisième niveau devrait correspondre aux types d'utilisation finale. Comme on l'a déjà indiqué, les détails précis sont encore à l'étude.

VII. Mise en relation des statistiques du commerce avec les autres statistiques économiques

37. Les statistiques du commerce international et les statistiques des entreprises sont généralement considérées comme des ensembles statistiques distincts, tant du point de vue de ceux qui recueillent les données que de ceux qui les utilisent. La différence des sources, des méthodes et des classifications rend le rapprochement des données compliqué. Au-delà des différences évidentes, les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises présentent des caractéristiques communes, à commencer bien sûr par le fait qu'en définitive, ce sont les entreprises qui décident de faire du commerce international et d'adopter telle ou telle stratégie internationale (investissements directs étrangers, filialisations à l'étranger, délocalisations d'activités). La mise en relation des statistiques du commerce international et des statistiques des entreprises permettra de donner des indications utiles du point de vue politique et analytique et notamment d'analyser l'effet de la mondialisation sur la compétitivité et la réussite économique des entreprises.

38. Un moyen prometteur de recueillir davantage d'informations sur les entreprises ayant des activités internationales consiste à établir des liens avec les microdonnées, méthode qui présente plusieurs avantages. Les données des registres des entreprises et les statistiques du commerce international de marchandises sont pour l'essentiel établies à partir de sources administratives et ne nécessitent pas d'autre travail de collecte de données. La mise en relation de ces données permettra de combiner les statistiques commerciales détaillées avec les variables économiques disponibles dans le registre des entreprises (activité économique de l'entreprise, effectifs, chiffre d'affaires, relations de propriété et contrôle). En outre, les autres données existantes sur les entreprises (investissements directs étrangers, recherche-développement, statistiques structurelles des entreprises) ou les autres données administratives sur les entreprises peuvent également être reliées pour élargir la portée des statistiques relatives aux entreprises. Cette mise en relation sert de base à la création d'un certain nombre d'indicateurs utiles pour la prise de décisions, comme ceux qui ont été élaborés pour la base de données Eurostat-OCDE sur le commerce par caractéristique d'entreprise.

39. La qualité des statistiques reposant sur les liens avec le registre des entreprises dépend dans une large mesure du taux de correspondance entre ensembles de données de base. Ces taux peuvent être exprimés aussi bien en valeur des échanges qu'en nombre d'entreprises mises en correspondance. Dans le cadre de la base de données sur le commerce par caractéristique d'entreprise, les données recueillies jusqu'à présent font apparaître dans la plupart des cas un taux de concordance excellent, en particulier lorsqu'on le mesure en termes de valeur des échanges. Les problèmes de mise en correspondance des entreprises s'expliquent par l'utilisation de codes d'identification différents, par des différences touchant à la portée des registres (les entreprises agricoles, les administrations publiques et les particuliers sont parfois exclus des registres des entreprises) ou par des différences tenant à la mise à jour des registres.

40. L'établissement d'un lien entre les statistiques du commerce international et les statistiques des entreprises n'est pas que l'affaire des pays développés. Ainsi, l'Institut national de statistique du Costa Rica a commencé, avec le concours de la Division de statistique de l'Organisation des Nations Unies, à relier aux registres des entreprises les statistiques sur le commerce de marchandises établies par les

douanes. Les premiers résultats sont encourageants : les taux de concordance sont élevés pour les exportations et moyens pour les importations. Cette mise en relation devrait déboucher à long terme sur des tableaux de sorties normalisés. À court terme, les résultats viendront alimenter un projet piloté par le Ministère du commerce extérieur qui vise à améliorer la place des industries d'exportation costaricaines dans les chaînes de valeur mondiales.

41. Parallèlement à la préparation des données destinées à la base de données sur le commerce par caractéristique d'entreprise, plusieurs pays membres de l'Union européenne se sont lancés dans un projet de mise en relation de microdonnées qui vise à associer aux registres des entreprises non seulement les statistiques du commerce international de marchandises, mais également les statistiques structurelles des entreprises, les statistiques du commerce des filiales étrangères, les statistiques des investissements directs étrangers et les statistiques du commerce international de services. Cette mise en relation offre un cadre plus complet pour analyser le lien entre commerce international et production mondiale. Par ailleurs, la nouvelle réglementation européenne sur les registres des entreprises rend obligatoire l'indication des liens de dépendance entre maison mère et filiales. Le répertoire EuroGroups d'Eurostat recueille ces informations à partir des registres d'entreprises nationaux et indique la structure des plus grands groupes d'entreprises multinationaux opérant dans l'Union européenne. La mise en place du répertoire EuroGroups permettra de créer de nouveaux liens avec les registres d'entreprises. Pour les statistiques du commerce international, le répertoire permet de relier directement les entreprises aux groupes d'entreprises (sous contrôle national ou étranger) et ainsi de calculer de façon harmonisée les indicateurs clefs de la mondialisation sans qu'il soit besoin de recueillir d'autres données.

42. Si, au niveau national, l'établissement de liens avec les microdonnées offre de multiples moyens d'analyser le commerce international et la mondialisation économique, il serait utile, au niveau international, de disposer d'un ensemble normalisé d'indicateurs pour permettre les comparaisons entre pays. Dans ce contexte, l'OCDE a organisé en octobre 2012 un atelier spécial sur l'établissement de liens entre les statistiques du commerce international et les statistiques des entreprises pour déterminer le degré de détail que devraient avoir les nouveaux indicateurs sur les entreprises (exportatrices et importatrices) pour permettre la plus grande désagrégation possible (par propriété, industrie, taille) tout en respectant les contraintes de confidentialité nationales. Plus généralement, la confidentialité posant un problème pour tout travail de mise en relation des microdonnées, la communauté statistique internationale voudra peut-être donner quelques orientations sur la manière d'y remédier.

43. À ce propos, il convient de mentionner la récente adoption des *Directives sur les statistiques économiques intégrées*²². Les défis économiques que sont la mondialisation, la crise financière et les difficultés budgétaires internationales soulignent à quel point il importe que les pays produisent au bon moment des données exactes et cohérentes dans un cadre intégré. Les informations sur le produit intérieur brut réel, l'inflation, les bilans et le commerce international sont essentielles pour évaluer les incidences transfrontières et coordonner les politiques monétaires, budgétaires, réglementaires et commerciales.

²² Publication à paraître.

VIII. Commerce en valeur ajoutée

44. Le 15 mars 2012, l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce ont annoncé la signature d'un mémorandum d'accord portant sur l'établissement de statistiques sur le commerce en valeur ajoutée²³. Il est notamment prévu que les deux organisations créent une base de données accessible au public présentant des estimations des flux d'échanges en valeur ajoutée. La mesure du commerce en valeur ajoutée devrait permettre de mieux comprendre les interdépendances entre les économies nationales et, partant, de favoriser l'élaboration de meilleures politiques et une meilleure réglementation du commerce à l'échelle mondiale. Selon l'OCDE et l'Organisation mondiale du commerce, le fait que les exportations portent de plus en plus sur des biens intermédiaires provenant de l'étranger empêche de mesurer facilement la contribution réelle de telle ou telle exportation à l'économie, que ce soit en termes de revenus ou d'emplois. En outre, les statistiques classiques sur le commerce international ne sont pas nécessairement de nature à mettre en évidence les secteurs de l'économie d'où provient la valeur ajoutée. Dans les pays développés, la valeur ajoutée créée par les produits manufacturés exportés provient pour une grande part du secteur des services. Dégager les différentes composantes sectorielles de la chaîne de valeur nationale peut donc apporter un éclairage nouveau sur les sources de la compétitivité internationale et sur les effets directs et indirects du commerce sur l'emploi.

45. Le principe sur lequel repose la mesure du commerce en valeur ajoutée n'est pas particulièrement controversé. Toute exportation peut en théorie être décomposée en contributions en valeur ajoutée provenant de plusieurs industries nationales et étrangères. La nature de la mesure des flux d'échanges dans le cadre de la fragmentation de la production mondiale suppose de définir, dans la concertation internationale, un cadre et une méthode reposant sur des statistiques officielles largement reconnues et validées. Tel est le point de départ de l'initiative de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce. Les deux organisations entendent promouvoir l'élaboration de tableaux entrées-sorties et ressources-emplois qui tiennent compte de l'hétérogénéité existant entre les sociétés ayant des activités internationales (en particulier les multinationales et leurs filiales) et les entreprises produisant des biens et des services principalement destinés au marché intérieur.

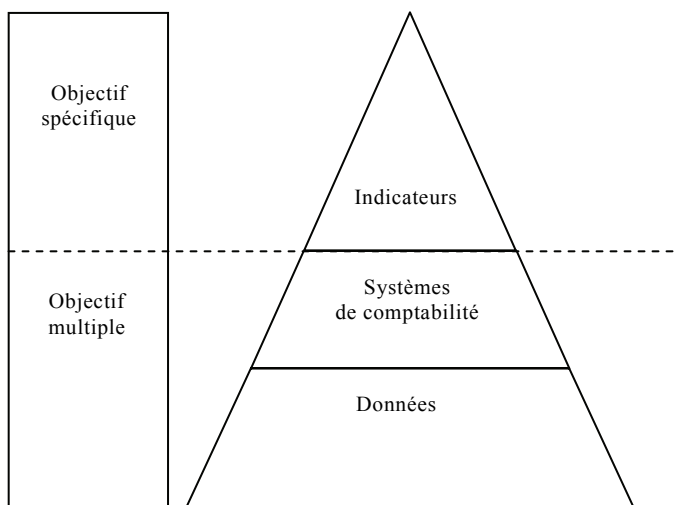
46. Dans ce contexte, il est important de noter que les mesures du commerce en valeur ajoutée sont des estimations établies à partir d'un certain nombre d'hypothèses. Bien que limitant nécessairement l'usage qui pourra être fait de ces estimations dans le cadre des accords de politique commerciale, ces hypothèses permettent d'apporter un éclairage utile sur l'effet potentiellement contre-productif des mesures prises uniquement à partir de statistiques brutes. À terme, l'objectif est de tirer de plus en plus parti des microdonnées au moyen des initiatives décrites plus haut et en particulier d'élaborer des statistiques ressources-emplois, entrées-sorties et bilatérales de haute qualité (services et biens) en vue d'améliorer la qualité des estimations du commerce en valeur ajoutée. Dans le cadre de l'initiative de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce, l'OCDE a créé un groupe consultatif technique chargé de dégager un large consensus sur la nature des hypothèses à retenir pour la création d'un tableau entrées-sorties mondial.

²³ Voir http://wto.org/french/news_f/news12_f/miwi_15mar12_f.htm.

IX. Coopération internationale

47. La communauté statistique internationale a créé de nombreuses équipes spéciales pour résoudre des problèmes spécifiques liés aux biens à transformer à l'étranger, réviser la classification par grandes catégories économiques et faire avancer les travaux sur des questions d'ordre plus général comme l'effet de la mondialisation sur les comptes nationaux, la mise en œuvre de l'édition 2010 du Manuel des statistiques du commerce international de marchandises et de la version 2010 du Manuel des statistiques du commerce international des services. Ces équipes peuvent être grossièrement réparties en plusieurs groupes : celles qui abordent les questions statistiques (du commerce international et de la mondialisation économique) du point de vue de ceux qui recueillent les données microéconomiques et de base; celles qui suivent une démarche davantage axée sur la comptabilité macroéconomique; enfin, celles qui élaborent des indicateurs à des fins d'élaboration de politiques spécifiques. Cette division en trois catégories est conforme à l'infrastructure de l'information statistique utilisée dans le Programme statistique européen 2013-2017 (voir illustration).

Infrastructure de l'information statistique



A. Commerce international et statistiques économiques de base

48. Au niveau « données » des statistiques du commerce international et des statistiques économiques de base, ces groupes de travail tentent de faire progresser la statistique dans les domaines des statistiques du commerce international de marchandises, des statistiques du commerce international des services, des statistiques du commerce des filiales étrangères, des statistiques des investissements directs étrangers, des données des registres d'entreprises, des statistiques structurelles des entreprises, des statistiques de recherche-développement et des classifications statistiques correspondantes. À l'échelle internationale, ce groupe comprend notamment les équipes suivantes :

- Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises;
- Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises;
- Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services;
- Groupe d'experts des Nations Unies sur la compilation des statistiques du commerce international des services;
- Sous-groupe technique sur la révision de la classification par grandes catégories économiques;
- Sous-groupe technique sur la classification des fonctions essentielles de l'organisation;
- Groupe de Wiesbaden sur les registres d'entreprises;
- Équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe sur les registres d'entreprises;
- Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques du commerce international des biens et des services;
- Groupe de travail d'Eurostat sur les statistiques du commerce et des entreprises.

49. Parmi les travaux récemment entrepris par ces différents groupes, on peut citer la mise en œuvre de la version 2010 du Manuel des statistiques du commerce international de marchandises et l'élaboration du manuel des statisticiens par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises et par le Groupe d'experts des Nations Unies sur les statistiques du commerce international de marchandises, la mise en œuvre de l'édition 2010 du Manuel des statistiques du commerce international des services et l'élaboration du manuel des statisticiens par l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services et le Groupe d'experts des Nations Unies sur la compilation des statistiques du commerce international des services, la révision de la Classification par grandes catégories économiques par le Sous-groupe technique correspondant et l'élaboration de directives internationales par l'Équipe spéciale sur les registres d'entreprises. La coordination des travaux entre ces groupes est nécessaire car les problématiques relatives aux statistiques du commerce international traversent l'ensemble de leurs domaines d'intervention. Si l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international de marchandises et l'Équipe spéciale des statistiques du commerce international des services se sont récemment réunies ensemble, la coordination des travaux de toutes ces équipes n'est pas systématique.

B. Commerce international et comptabilité macroéconomique

50. Les groupes qui s'intéressent aux questions de commerce international du point de vue de la comptabilité macroéconomique comprennent notamment le Groupe de travail intersecrétariats sur la comptabilité nationale, l'Équipe spéciale de la Commission économique pour l'Europe sur la production mondiale, le Groupe de travail de l'OCDE sur les comptes nationaux et l'Équipe spéciale d'Eurostat sur les biens expédiés à l'étranger pour transformation. L'Équipe spéciale sur la production mondiale travaille à l'élaboration d'un manuel qui portera notamment sur les thèmes

suivants : l'établissement d'une typologie des accords de production mondiale; la précision des principes de propriété économique (des biens); l'enregistrement des transferts de produits de la propriété intellectuelle à l'intérieur des chaînes de production mondiales; le négoce international de services; l'enregistrement de la production à l'étranger. Comme l'indique sa dénomination, l'Équipe spéciale d'Eurostat s'intéresse également à la question des biens envoyés à l'étranger pour transformation. Comme on l'a déjà fait observer au paragraphe 49, la coordination entre ces deux groupes est plus ou moins épisodique.

51. En outre, la question des biens expédiés pour transformation n'est pas seulement abordée au sein des équipes spéciales (macroéconomiques) suscitées, mais est également étudiée par les groupes (données de base) : le Groupe d'experts sur les statistiques du commerce international de marchandises, le Groupe d'experts sur la compilation des statistiques du commerce international des services et le Groupe de travail de l'OCDE sur les statistiques du commerce international des biens et des services. Le fait que la coordination entre ces groupes travaillant sur les statistiques de base et les groupes s'intéressant à la comptabilité nationale fasse souvent défaut est particulièrement préoccupant. Il est nécessaire de mettre en place un mécanisme de coordination général. Dans la structure actuelle (où la coordination est informelle), il y a en effet de fortes chances que ces groupes ne partagent pas systématiquement les informations et, partant, élaborent des directives différentes, voire contradictoires, sur une même question.

C. Initiatives tendant à mettre au point de nouveaux indicateurs sur le commerce international

52. On a déjà mentionné deux grandes initiatives tendant à l'élaboration de nouveaux indicateurs dans le domaine du commerce international, à savoir le projet de l'OCDE et de l'Organisation mondiale du commerce visant à mesurer le commerce en valeur ajoutée et celui d'Eurostat et de l'OCDE visant à élaborer des indicateurs tirés de la base de données sur le commerce par caractéristique d'entreprise. Les indicateurs qui ont été mis au point dans le contexte du commerce en valeur ajoutée sont : le contenu en importations des exportations, la valeur ajoutée produite par exportation et la valeur ajoutée produite par unité d'exportation. Les indicateurs de la base de données du commerce par caractéristique d'entreprise portent, comme on l'a déjà précisé, sur des données décomposées par propriété étrangère, classe de taille et intensité d'exportation.

53. Le Groupe de travail de l'OCDE sur la mondialisation de l'industrie, qui s'intéresse à l'élaboration d'indicateurs de mesure de la mondialisation et des chaînes de valeur mondiales, relève également du champ de la présente section. À cet égard, l'OCDE a publié *Mesurer la mondialisation : les indicateurs de l'OCDE sur la mondialisation économique 2010*²⁴. Cette publication porte notamment sur les sujets suivants : les mouvements de capitaux et les investissements directs étrangers, l'activité économique des entreprises multinationales, l'internationalisation de la technologie et les échanges internationaux. Les indicateurs de la mondialisation permettent de cerner les activités économiques des pays qui sont sous contrôle étranger et tout particulièrement la contribution des entreprises multinationales à la croissance, à l'emploi, à la productivité, à la rémunération du travail, à la recherche-

²⁴ Paris, septembre 2010.

développement, à la diffusion technologique et au commerce international. Ces indicateurs jettent une lumière nouvelle sur les interdépendances financières, technologiques et commerciales. En outre, cette publication présente des indicateurs sur la crise financière, les investissements de portefeuille, les considérations environnementales et l'émergence de chaînes de valeur mondiales.

54. Les données utilisées pour calculer les indicateurs élaborés pour le commerce en valeur ajoutée, le commerce par caractéristique d'entreprise et le guide sur la mondialisation proviennent des statistiques économiques de base et de la comptabilité macroéconomique. Là encore, il faut mettre en place un mécanisme de coordination pour faire en sorte que les travaux des différents groupes travaillant sur les données, la comptabilité et les indicateurs soient harmonisés. Un comité directeur de haut niveau pour la coordination des travaux sur le commerce international et la mondialisation économique semble nécessaire.

X. Conclusion

55. Le présent rapport donne un aperçu des questions de politique relatives aux statistiques du commerce international à l'heure de la fragmentation du processus de production, qui fait aujourd'hui intervenir une multitude de pays dans les chaînes de valeur mondiales et fait naître des interdépendances économiques, financières, sociales et environnementales entre pays. Il retrace les évolutions intervenues dans le domaine des statistiques du commerce international de marchandises, des statistiques du commerce international des services et des classifications correspondantes. Il présente également les 20 objectifs pour 2020 qui ont été proposés par les organismes internationaux et dont l'applicabilité et la faisabilité ont été évaluées par le bureau australien de statistiques. Il décrit les nouvelles initiatives prises pour établir un lien entre les statistiques du commerce et les statistiques des entreprises et pour mesurer le commerce en valeur ajoutée. Enfin, il présente les nombreuses équipes spéciales qui œuvrent pour faire avancer les travaux dans ces domaines.

56. Les cadres de mesure existants relatifs aux statistiques du commerce international de marchandises, aux statistiques du commerce international des services, à la balance des paiements et aux systèmes de comptabilité nationale ne permettent pas de rendre entièrement compte des interdépendances, des risques et des vulnérabilités économiques que connaissent les pays dans les chaînes de valeur mondiales ou dans les transactions des entreprises multinationales. Le présent rapport met en évidence un certain nombre de phénomènes difficiles à mesurer ou pour lesquels les données font défaut, comme la mesure des services de fabrication liés aux intrants appartenant à des tiers, des échanges internationaux intragroupe, de la propriété de la propriété intellectuelle et autres interdépendances économiques au sein des chaînes de valeur mondiales. Si de nombreuses équipes spéciales internationales s'intéressent aux différents aspects du commerce international et de la mondialisation économique, un cadre général et une coordination systématique font défaut. À ce propos, il convient de noter qu'Eurostat a commencé à mettre au point un cadre de mesure pour les statistiques sur les chaînes de valeur mondiales et sur la mondialisation économique.

57. Le rapport conclut que la mise en place d'un cadre de mesure général du commerce international et de la mondialisation économique est nécessaire pour

mieux répondre aux besoins des utilisateurs de données que sont les décideurs, les négociateurs commerciaux et le monde des affaires. Ce cadre porterait sur les interdépendances économiques entre pays liées au commerce international, aux investissements étrangers, aux multinationales et à la délocalisation de fonctions de l'entreprise et pourrait également rendre compte des interdépendances liées aux relations transfrontières financières, environnementales et sociales. La mise au point de ce cadre général devra être guidée par une nouvelle structure de gouvernance correspondante. Les groupes existants devront poursuivre leurs travaux, mais il importe de mettre en place un mécanisme permettant d'assurer la coordination et la cohérence des méthodes et du recueil des données à partir de ce cadre de mesure général pour le commerce international et la mondialisation économique.

XI. Points à examiner

58. La Commission est invitée à faire connaître ses vues sur :

a) **La nécessité de mettre en place un cadre de mesure général pour le commerce international et la mondialisation économique qui porte sur les interdépendances économiques liées au commerce international, aux investissements étrangers, aux multinationales et à la délocalisation des fonctions de l'entreprise et qui permette également de mesurer les interdépendances économiques liées aux relations transfrontières financières, environnementales et sociales;**

b) **La nécessité de mettre en place un mécanisme pour coordonner les travaux menés sur le commerce international et la mondialisation économique;**

c) **La création d'un groupe des « amis de la présidence », composé d'États Membres et d'organisations internationales, chargé d'établir une note de réflexion sur la portée et le contenu du cadre et sur le mécanisme responsable de la coordination des activités dans ce domaine.**
